

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 103 (1977)
Heft: 4: SIA spécial, no 1, 1977

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Secrétariat général de la SIA

Selnaustrasse 16

Case postale

8039 Zurich

Tél. 01/36 15 70 (à partir du 8 juin 1977 : 01/201 15 70)

Secrétariat général

Dès le 8 juin 1977, le numéro de téléphone du secrétariat général sera le suivant : (01) 201 15 70.

Nouvelles normes

Les nouvelles normes présentées ci-dessous sont disponibles au secrétariat général de la SIA. On voudra bien les commander au moyen du bulletin de commande en pages d'annonces 17. Les membres SIA bénéficient des rabais habituels et sont priés de bien vouloir indiquer leur appartenance sur la formule de commande.¹

Norme SIA 118 « Conditions générales pour l'exécution des travaux de construction », édition 1977

Le Code des obligations à son titre onzième (art. 363 ss) règle de manière trop succincte les rapports entre maître de l'ouvrage et entrepreneur, c'est pourquoi de nombreuses dispositions complémentaires viennent alourdir les contrats. Leur conclusion est facilitée cependant depuis longtemps par la norme SIA 118 qui permet une harmonisation des conditions générales.

Le développement considérable de l'art de construire devait conduire à une révision de la norme SIA 118 (édition 1962). Après plusieurs années de travail intensif, une commission composée de représentants des milieux intéressés a mis au point la nouvelle norme SIA 118 (édition 1977). Cette norme qui régit les rapports entre maître de l'ouvrage et l'entrepreneur, en tenant compte équitablement des intérêts en présence, ne lie cependant les parties que si elles sont convenues de l'intégrer au contrat.

La norme SIA 118 se divise en sept chapitres :

1. Contrat d'entreprise en général.
2. Rémunération des prestations de l'entrepreneur.
3. Modification de commande.
4. Exécution des travaux.
5. Métrés, acomptes, garanties et décompte final.
6. Réception de l'ouvrage et responsabilité pour les défauts.
7. Extinction prématurée du contrat et demeure du maître.

Par rapport à celle de 1962, la nouvelle norme précise les notions essentielles, développe les dispositions d'ordre juridique apportant plus de clarté dans les rapports entre les parties au contrat d'entreprise.

Table des matières et index alphabétique.

Cette norme se présente comme un fascicule de 86 pages au format A4, broché. Prix : Fr. 40.— jusqu'au 28 février 1977, Fr. 50.— après cette date, port en sus. Existe en français et en allemand.

Directive SIA 150 concernant la procédure d'arbitrage

La directive SIA 150, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1977, remplace le trop succinct règlement d'arbitrage n° 150 (1954), trop imprécis quant à la procédure à appliquer.

¹ Les normes en langue française sont également disponibles au secrétariat de la SVIA, case postale 944, 1001 Lausanne, tél. (021) 36 34 21.

La directive SIA 150 a été élaborée à l'aide du concordat sur la juridiction arbitrale du 27 mars 1969 et en considération des codes de procédure cantonaux.

Tous les points importants relatifs à la préparation d'un arbitrage SIA et au déroulement ainsi qu'à la conclusion de la procédure sont fixés dans cette directive. Les 49 articles représentent une garantie pour une procédure ordonnée et correcte devant le tribunal arbitral de la SIA. En outre, par rapport à l'ancienne, cette nouvelle réglementation permet aux non-juristes d'avoir plus facilement un aperçu sur les prescriptions de procédure et leur observation.

Directive SIA 155 en matière d'expertises

La directive SIA 155 définit la procédure à observer par la SIA elle-même ou par des spécialistes pris individuellement pour la rédaction d'avis d'expertises en cas de litiges ou de divergences dans des questions d'interprétation des règlements d'honoraires et de solutions de problèmes techniques.

Cette directive contient douze articles et remplace les prescriptions du règlement n° 150 (1954) en matière d'expertises et d'arbitrages. Les expertises concernant les honoraires sont comme jusqu'ici établies par la commission des honoraires compétente, selon le règlement correspondant.

Les expertises techniques sont effectuées par un expert individuel ou, au nom de la SIA, par une commission d'experts. En outre, des spécialistes particuliers peuvent accepter des mandats d'expertises écrits.

Norme SIA 160/4 « Charge de neige »

Texte partiellement révisé de l'article 23 de la norme 160 concernant les charges, la mise en service et la surveillance des constructions (1970). La révision des articles 23.1 et 23.2 de cette norme a permis de mieux tenir compte des charges réelles. Les modifications touchent principalement les constructions sises à une altitude égale ou supérieure à 800 m sur mer.

En appendice figurent en outre les masses volumiques des différents types de neige qui permettent d'établir les charges sur cette base.

Prix : Fr. 2.— (français ou allemand).

Recommandation SIA 180/1 « Protection thermique des bâtiments en hiver »

Il s'agit d'un complément à la recommandation SIA 180 sur la protection thermique des bâtiments, datant de 1970. Tenant compte de la forme du bâtiment, de sa situation climatologique et de la température intérieure choisie, on détermine un coefficient *k* moyen admissible valable pour toute l'enveloppe. Ce coefficient permet de prendre les mesures pratiques pouvant contribuer, sans frais supplémentaires, à réduire la consommation d'énergie de chauffage.

Prix : Fr. 32.— (français ou allemand).

Norme SIA 181 « Protection contre le bruit dans la construction des habitations »

Texte révisé de la recommandation de 1970 et réédition 1977. Nouveauté : valeurs limites et comment en tenir compte ; devoir du maître de l'ouvrage, de l'auteur du projet, de l'entrepreneur, du fabricant et du fournisseur. Exemples de calculs, bibliographie et terminologie.

Prix : Fr. 38.— (français ou allemand).

Norme SIA 259 « Papiers peints et revêtements similaires »

Cette nouvelle norme remplace la norme 139 « Conditions et mode de métré pour les travaux de papiers peints et de tapisserie », datant de 1965. Son domaine d'application et les prescriptions valables par ailleurs sont coordonnés avec les autres normes SIA sur les revêtements de parois et de sols. Nouveau : terminologie. Le chapitre concernant l'étude du projet, les matériaux et l'exécution a été complété au vu de l'évolution intervenue alors que le chapitre sur les prestations et les fournitures entend donner toutes précisions aptes à éviter des malentendus.

Prix : Fr. 28.— (français ou allemand).

Recommandation SIA 380 « Puissance thermique nécessaire du bâtiment »

Le titre concis de *Puissance thermique nécessaire du bâtiment* ainsi que le bref corollaire *Règles pour le calcul des charges thermiques* reflètent bien le contenu de la recommandation SIA 380, présentée en deux parties. La première traite de la puissance thermique nécessaire du bâtiment et contient les documents de base indispensables à son calcul. On trouvera dans la seconde partie, en complément, des informations et des commentaires devant faciliter une meilleure compréhension de l'ensemble.

Les « Règles pour le calcul des charges thermiques » représentent un document technique unifié qui conduit à une bonne vue d'ensemble des problèmes, grâce entre autres à une définition améliorée des diverses notions et à une présentation très claire des données numériques disponibles. Certaines notions jusqu'alors en usage ont dû être écartées, parce que trop aléatoires et imprécises. Pour la documentation numérique, on s'est limité aux valeurs moyennes et extrêmes incontestées actuellement disponibles.

Le but du présent document demeure comme jusqu'ici l'unification du calcul des installations de chauffage sur des bases pratiques indiscutables, dépouillées de toute considération théorique superflue. Mais ces « Règles » doivent aussi devenir un outil de travail destiné à permettre une meilleure compréhension réciproque entre les maîtres d'ouvrage, les architectes, les ingénieurs spécialisés et les chauffagistes d'une part, et d'autre part les fabricants et les fournisseurs de chaudières, de corps de chauffe et d'accessoires.

Prix : Fr. 100.— (français ou allemand).

Mise en consultation de normes SIA

Les normes ci-dessous sont soumises à consultation. Les projets de textes peuvent être commandés, en français ou en allemand, au moyen du talon en page 16. Livraison dès le 22 février 1977. Conformément au nouveau « Règlement concernant l'élaboration et l'adoption des nouveaux règlements, normes, directives et recommandations » adopté par l'assemblée des délégués le 26 novembre 1976, les projets ne seront dorénavant expédiés que contre versement d'une contribution aux frais. Le montant de cette contribution, indiqué au bas du commentaire de chaque projet, est à couvrir par versement postal.

Les oppositions doivent être adressées par écrit au secrétariat général de la SIA, à l'attention de la commission ad hoc, *séparément pour chaque norme*. Les délais d'opposition sont indiqués de cas en cas.

Norme SIA 161 « Constructions métalliques »

La norme sur les constructions métalliques publiée en 1974 était le texte partiellement révisé de celle éditée en

1956. Le texte élaboré depuis 1974 représente une révision complète et fournit un instrument de travail moderne et à jour. Il se fonde sur les contraintes limites et un label d'applications. Il tient compte des acquisitions les plus récentes quant au choix des matériaux, aux calculs, métrés et constructions en acier. Il a été largement tenu compte des derniers résultats européens retenus dans les Recommandations de la Convention européenne de la construction métallique, d'autres travaux de niveau international en matière de recherche et de normalisation. On a également pris en considération les limites de la responsabilité de l'auteur du projet et de l'entrepreneur exécutant les travaux.

Un commentaire rappelle les considérations qui ont présidé à la rédaction des différents chapitres et facilite la mise en œuvre de cette nouvelle norme.

Participation aux frais : Fr. 10.—.

Délai d'opposition : 15 juin 1977.

Norme SIA 385 « Installations de production d'eau chaude »

Il s'agit du texte révisé de la norme SIA 145 datant de 1942 : la rédaction en a été mise au point en étroite coordination avec les normes récemment révisées 132 « Installations sanitaires », 135 « Installations de chauffage central » et 137 « Installations électriques ». Le texte en a été adapté à la teneur de ces trois normes en tenant compte des évolutions techniques et économiques, et restructuré d'après le nouveau schéma rédactionnel des normes SIA.

En complément à la nouvelle norme SIA 385, la SIA publiera prochainement sous forme d'appendice 385/1 la *terminologie* correspondante. Il est en outre prévu d'élaborer, avec le concours des associations professionnelles intéressées, une terminologie complète couvrant tout le domaine de la technique sanitaire, de chauffage et de ventilation-climatisation.

Contribution aux frais : Fr. 3.—.

Délai d'opposition : 30 avril 1977.

Norme SIA 215 « Liants minéraux utilisés dans la construction »

Cette norme est une révision de la norme SIA 115 « Liants utilisés dans la construction », éditée en 1953, et adapte les prescriptions pour la qualité et le contrôle des liants aux exigences actuelles.

Participation aux frais : Fr. 6.—.

Délai d'opposition : 30 avril 1977.

Conditions générales pour les travaux de construction

Journées d'information

La norme SIA 118 révisée (édition 1977), en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1977, vise à faciliter aux maîtres de l'ouvrage et aux entrepreneurs la conclusion et la mise au point des contrats d'entreprise. Elaborée par une Commission paritaire en plusieurs années de travail, elle contient en particulier des dispositions sur la teneur du contrat d'entreprise et règle en détail les prestations dues par l'entrepreneur comme la rémunération due par le maître.

La SIA organise, avec le concours de l'Université de Fribourg, deux fois deux journées d'information (en français et en allemand) destinées à familiariser les milieux intéressés avec la teneur et la portée de cette norme. D'autres journées auront lieu à Lausanne et à Zurich.

Programme détaillé et bulletins d'inscription disponibles au secrétariat général de la SIA (envoi d'office aux membres SIA). Veuillez réserver les dates dès maintenant.

Journée du 3 mars 1977 à Lausanne, au Café du Rond-Point de Beaulieu, avenue des Bergières 6, de 9 h. 30 à 16 h. 30 environ, pour les praticiens (collaborateurs de bureaux d'ingénieurs et d'architectes, d'entreprises et d'administrations).

Principaux exposés : Présentation de la norme 118. — La norme 118, base de contrat. — Importance de la norme pour la direction des travaux. — Importance de la norme pour l'entrepreneur. — Importance de la norme pour le maître de l'ouvrage.

Finances de la journée : Fr. 70.— pour les membres SIA et bureaux inscrits à la liste SIA (Fr. 90.— pour non-membres), repas et documentation non compris.

Journée du 10 mars 1977 à Zurich (en allemand), en l'auditoire F 1 de l'EPFZ, Rämistrasse 101, 8006 Zurich. Mêmes horaires, programme et finances que ci-dessus.

Journées des 22-23 et 23-24 mars 1977 à Fribourg, Université, entrée principale, de 9 h. 30 à 18 h. 30 (16 h. 30 le second jour).

Conférences en français (23-24 mars) :

La norme 118, son contenu et son champ d'application. — La conclusion du contrat. — L'obligation du maître de payer le prix. — Le décompte de renchérissement. — Les travaux en régie, le versement d'acomptes, la retenue et le décompte final. — Les devoirs de l'entrepreneur. — La réception de l'ouvrage et la garantie pour les défauts. — A travers la norme (les nouveautés les plus intéressantes).

Conférences en allemand (22-23 mars) :

Die Norm 118, ihr Inhalt und ihre Geltung. — Der Abschluss des Bauvertrags. — Die Vergütungspflicht des Bauherrn. — Die Teuerungsabrechnung. — Regie, Abschlagzahlung, Rückbehalt und Schlussabrechnung. — Die Pflichten des Unternehmers. — Die Abnahme des Werks und die Mängelhaftung. — Quer durch die Norm : Interessante Merkpunkte.

Finances de participation : Fr. 250.— y compris documentation, norme SIA 118 et entrée à toutes les manifestations.

Application pratique de la nouvelle directive SIA N° 162/34

Lausanne, 2, 9, 16 mars 1977

Un cours de recyclage est organisé sous ce titre par MM. R. Favre et R. Walther, professeurs de structures à l'EPFL, chaire de béton armé et précontraint.

PROGRAMME

Mercredi, 2 mars 1977

1. Introduction (professeur R. Walther).
- 1.1 Remarques générales sur les méthodes de calcul des structures.
- 1.2 Aspects nouveaux introduits par la Directive 34.
- 1.3 Bases de la Directive 34.
2. Calcul des sections à la rupture (professeur R. Walther).
- 2.1 Principe.
- 2.2 Flexion simple.
- 2.3 Flexion composée.
- 2.4 Flexion oblique.
- 2.5 Précontrainte partielle.
- 2.6 Conclusion.

Mercredi, 9 mars 1977

3. Application pratique du calcul aux états limites (professeur R. Favre).
- 3.1 Principe.
- 3.2 Etats limites ultimes.
- 3.2.1 Rappel des bases de la théorie de plasticité.
- 3.2.2 Application aux dalles en béton armé et précontraint :
 - a) méthode statique,
 - b) méthode cinématique, lignes de rupture.
- 3.3 Etats limites d'utilisation.
- 3.3.1 Déformations.
- 3.3.2 Fissuration.
- 3.3.3 Vibration.

Mercredi, 16 mars 1977

4. Effort tranchant et torsion (professeur R. Walther).
- 4.1 Modèle de base de la Directive 34.
- 4.2 Applications pratiques.
- 4.3 Comparaison des différentes méthodes.

5. Conclusions (professeur R. Favre).

5.1 Avantages offerts par la Directive 34.

5.2 Vérifications nécessaires à l'état de service.

Renseignements et inscriptions : Secrétariat permanent de la SVIA, case postale 944, 1001 Lausanne.

L'économie dans la construction

Journées d'information SIA

C'est le thème des Journées d'information organisées dans les locaux de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, les 29 et 30 mars 1977, par le Groupe spécialisé SIA des ingénieurs de l'industrie. On y examinera comment, par l'application de mesures conformes aux règles de l'économie d'entreprise, on pourrait abaisser le coût de la construction. La manifestation est destinée tant aux professionnels de la construction, de la recherche et des essais qu'aux spécialistes de l'économie d'entreprise et des achats qui ont à affronter quotidiennement des problèmes de compression des coûts d'exploitation.

Le but de ces journées est d'offrir une information circonstanciée sur les éléments de la construction d'installations pouvant exercer une influence déterminante sur la rentabilité de l'exploitation. Ce sont en particulier d'une part le déroulement logique et suivi des opérations de construction et, de l'autre, les mesures de rationalisation correspondantes. L'échange d'idées qui pourra s'instaurer entre fabricants et exploitants d'installations techniques sera certainement riche d'informations précieuses pour la pratique. Les participants en tireront le plus grand profit pour leur travail quotidien, que leur activité se situe dans le cadre d'une entreprise ou dans l'étude et l'établissement de projets, ou qu'il s'agisse d'améliorer la prise de conscience des problèmes respectifs.

Des exemples choisis permettront de mettre en discussion les points suivants :

Quels résultats attendre de la maintenance ? Lutte systématique contre les points faibles. Sources de frais dans les installations techniques. Fondements de la conception d'installations techniques. Mesures constructives pour une exploitation rationnelle et la suppression des points faibles.

Programme détaillé et formules d'inscriptions disponibles dès fin février au secrétariat général de la SIA (les membres SIA sont servis directement).

Comportement des ouvrages — Critères de qualité

Lausanne, 23-24 septembre 1977

Le Groupe spécialisé SIA des ponts et charpentes (GPC) organise sous ce thème des journées d'études à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne.

Quels sont les dégâts constatés dans les ouvrages dus à des défauts de qualité des structures portantes et quels sont les moyens d'y remédier ? Outre le critère d'une sécurité à la rupture suffisante, quels sont les critères à respecter lors de la conception, du dimensionnement et de la réalisation des structures pour que leur comportement en service soit satisfaisant ? Tels sont les problèmes qui feront l'objet de ces Journées et auxquels les conférenciers tenteront de donner une réponse en faisant le point de l'état des connaissances actuelles.

Thèmes et conférenciers

Dégâts constatés aux ouvrages :

MM. J.-P. Delisle, professeur EPFL ; N. Letta, ingénieur, Saint-Gall ; M. Tschumi, ingénieur, Berne.

Fissuration et déformation :

MM. M. Crisinel, ingénieur EPFL ; H. Falkner, Dr sc., ing., Stuttgart ; R. Favre, professeur EPFL ; R. Henauer, ingénieur, Zurich ; M. Hirt, Dr sc., ing. EPFL ; J. Petignat, professeur EPFL ; R. Walther, professeur EPFL.

Essais et traitements des matériaux :

MM. Bourdillon, ingénieur, Paris ; J. Rojas, ingénieur EPFL ; F. Rösli, professeur EPFZ ; C. Roulet, Dr sc., ing. EPFL ; H. Stamm, ingénieur, Wildegg.

Conférence finale :

M. H. Rüsch, professeur, Dr sc., ing., Dr h.c. T.U., Munich.

« Campagne débutants »

L'effondrement conjoncturel dans le secteur de la construction a durement affecté les possibilités des jeunes diplômés en architecture, en génie civil, en génie rural et géomètre d'entrer dans la vie active. Il serait peu sensé de recycler ces jeunes collègues, de créer à leur intention des possibilités d'occupation quelconques ou de leur verser des indemnités de chômage ; aussi la SIA a-t-elle proposé en avril 1974 aux autorités fédérales de faciliter à ces jeunes ingénieurs et architectes l'entrée dans la vie professionnelle en leur aménageant des postes à temps partiel dans des bureaux d'études de leur branche et en leur offrant parallèlement la possibilité de se perfectionner. Ce perfectionnement a lieu pour la pratique au bureau de l'employeur et, pour la théorie, en suivant des cours de niveau universitaire.

Les jeunes diplômés doivent imputer une partie de leur salaire à la possibilité de se perfectionner. Ils sont rémunérés pour leur travail pratique et la Confédération subventionne cette rémunération.

Nous nous félicitons d'avoir pu obtenir en automne 1976 l'accord et la contribution financière de la Confédération à notre campagne Débutants. Nous avons d'ailleurs obtenu l'assurance que cette aide nous serait accordée jusqu'à fin 1977. Nous soulignons que cette campagne a pour seul but d'aider les jeunes collègues à débiter dans leur profession et qu'elle ne vise aucunement à maintenir des structures de politique de formation. Leur activité à temps partiel ne saurait en outre dispenser les jeunes diplômés à chercher un emploi convenable. L'aide de la SIA et celle de la Confédération doivent donc être considérées uniquement comme une aide collégiale aux jeunes débutants dans nos professions.

Le secrétariat général de la SIA est chargé des tâches administratives concernant la campagne et tiendra la liste des propriétaires de bureaux disposés à offrir à un jeune diplômé un poste à temps partiel, selon les modalités convenues.

Nous prions tous les bureaux d'ingénieurs et d'architectes ainsi que les administrations qui auraient la possibilité de participer à notre campagne de bien vouloir s'annoncer au secrétariat général où l'on obtient également toutes précisions sur les conditions de participation. Un premier appel a déjà permis de trouver un certain nombre de postes à temps partiel. Nous remercions tous ceux qui voudront bien nous aider à faciliter à nos jeunes collègues leur démarrage dans la vie professionnelle.

Les assurances de bureau

Documentation SIA 1060 (dès mai 1977)

La journée d'information du Groupe spécialisés SIA de l'architecture « Organisation de bureau II » a permis de présenter une nouvelle documentation éditée par la SIA sur les assurances à contracter dans le cadre des bureaux

d'ingénieurs et d'architectes. Comme on pouvait s'y attendre, cette documentation, qui semble répondre à un réel besoin d'information, a suscité un vif intérêt.

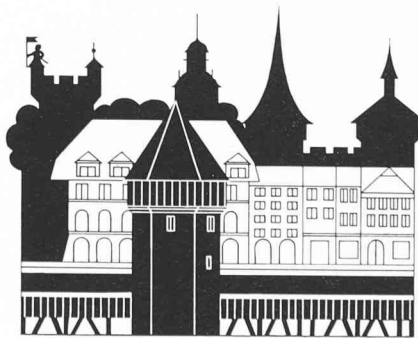
Qui d'entre nous en effet ne s'est-il pas déjà entendu poser l'une ou l'autre des questions suivantes :

- Quelle est la différence, au point de vue technique d'assurance, entre un « ouvrage » et un « bâtiment » ?
- Quelles sont les formes de relations possibles entre assureur et assuré ingénieur ou architecte au point de vue RC ?
- Quelles sont les assurances de personnel ayant un caractère obligatoire ou facultatif ?
- Quel serait le montant total approximatif d'une assurance de prévoyance professionnelle (2^e pilier) en faveur du personnel ?
- Quels bureaux sont-ils obligatoirement affiliés à la CNA ?
- Qui est compétent pour conclure une assurance-construction ?
- Les plans peuvent-ils être assurés contre le feu ?
- Quels sont les éléments fondamentaux de l'assurance RC professionnelle ?
- Avec quel montant total de primes faut-il compter pour assurer un bureau d'études ?
- Quelles sont les assurances obligatoires donnant lieu à un relevé de comptes trimestriel ?
- Que faire lorsqu'un nouveau collaborateur apporte une carte AVS dépourvue de timbre de caisse de compensation ?
- Où trouver l'adresse d'une certaine caisse de compensation AVS ?
- Etc.

On ne saurait raisonnablement attendre que tout propriétaire d'un bureau, cadre ou employé de secrétariat sache donner à ce genre de questions la réponse correcte et rapide qui convient. Les récentes années ont en effet apporté une prolifération telle des dispositions en matière d'assurances qu'il n'est plus guère possible au non-spécialiste de s'y retrouver, d'y distinguer le nécessaire du désirable, le négligeable du superflu.

Le document 1060 a donc été élaboré pour remédier à cette situation. Il constitue un document de travail de base destiné à faciliter le travail de routine et la prise de décisions en connaissance de cause.

Journées SIA 1977 Lucerne



Le Comité central de la SIA et la section Waldstätte invitent cordialement les membres de la SIA à participer aux Journées SIA, les 24 et 25 juin 1977, à Lucerne.

La section Waldstätte, fondée en 1877 et qui devient donc centenaire cette année, est heureuse de pouvoir lier

ses festivités à celles des Journées SIA et elle a préparé un programme varié, bien typique de la Suisse centrale.

Laissez-vous surprendre et soyez tous les bienvenus à Lucerne, au cœur du pays.

PROGRAMME

Vendredi 24 juin 1977

Assemblée des délégués (pour les délégués des sections et groupes spécialisés seulement)

au « Kunst- und Kongresshaus », près de la gare CFF (parking de la gare), dès

10 h. Café au foyer.

10 h. 30 Assemblée des délégués, salle nord, 1^{er} étage (selon invitation séparée).

12 h. 30 Déjeuner au restaurant du Kunsthaus.
Les dames et les non-délégués sont également les bienvenus (avec inscription et paiement préalables).

14 h. Suite de l'assemblée des délégués.

Programme des dames pour l'après-midi

Déjeuner libre ou avec les délégués au restaurant du Kunsthaus.

14 h. Rendez-vous à l'Hôtel de ville (« Kornschütte »), dans la vieille ville.
Café et information sur le tour de ville.

14 h. 15 - 16 h. Visite en groupes de la vieille ville.

17 h. 30 *Cérémonie officielle* au « Chalet » du Casino-Kursaal (ligne d'autobus n° 2).
Bienvenue par le président de la section Waldstätte, M. Walter Meyer, ing. dipl. EPF.
Allocution du président de la SIA, M. Aldo Cogliatti, ing. dipl. EPF.
Conférence de M. Peter Dürrenmatt, Dr h. c., conseiller national.
Intermèdes par les musiciens de la fanfare municipale de Lucerne, en costumes historiques.

19 h. 15 *Apéritif*.

20 h. 30 *Banquet et bal* au « Chalet » du Casino-Kursaal.
Menu typiquement local avec pâté lucernois d'après la recette originale, bœuf en broche, etc.
5 dl de vin (blanc ou rouge) inclus.
Orchestres : Ensemble Aregger — Formation Glen Miller de la fanfare municipale de Lucerne.
Au « Café viennois », 1^{er} étage : Trio ou pianiste.
Attractions diverses.
Autres locaux et distractions du Casino également ouverts aux participants : Jeu de boules avec bar, Dancing Black Jack + Discothèque, Red-Rose Night Club + Cabaret.

Samedi 25 juin 1977 : Excursions

Excursion Seelisberg

9 h. Rendez-vous devant l'entrée principale du « Kunst- und Kongresshaus » (parking de la gare).
Départ en autocar : Lucerne - Beckenried - Seelisberg.
Visite du viaduc de Lehn (le pont le plus long projeté en Suisse) et du tunnel routier de Seelisberg, sur la N 2.

13 h. 30 Débarcadère de Beckenried.
Départ en bateau à vapeur.
Promenade sur le lac et déjeuner à bord avec les participants de l'excursion Bürgenstock.

16 h. Arrivée à Lucerne.

Excursion Bürgenstock

9 h. Rendez-vous devant l'entrée principale du « Kunst- und Kongresshaus » (parking de la gare).
Départ en bateau : Lucerne - Kehrsiten - Bürgenstock.
Promenade, avec panorama sur tout le territoire de la section Waldstätte.
Exposition de bijoux de la maison Gübelin SA à la « Trotte » ; thé et pâtisserie.
Visite de la collection de tableaux de valeur des hôtels du Bürgenstock.

12 h. 30 Descente en funiculaire à Kehrsiten.

13 h. Départ du bateau.

13 h. 30 A Beckenried, embarquement des participants de l'excursion Seelisberg.
Promenade sur le lac et déjeuner à bord.

16 h. Arrivée à Lucerne.

Inscription et paiement

Prière de renvoyer votre carte d'inscription *jusqu'au 2 avril 1977* au Bureau des congrès à Lucerne, sur quoi l'on recevra la formule d'inscription détaillée pour réservation d'hôtel, festivités, excursions, etc., avec un bulletin de versement. Le montant correspondant à la participation est à verser au compte SKA 754 850-01, *jusqu'au 21 mai 1977*. Les inscrits recevront alors confirmation de leur inscription et de la réservation d'hôtel, ainsi que tous les autres documents utiles.

Renseignements

Renseignements généraux : Secrétariat Journées SIA 1977, M. Jürg Hofer, président du comité d'organisation, Stadthofstrasse 13, 6006 Lucerne, tél. (041) 22 41 24.

Inscription, réservation d'hôtel, excursions, etc. : Bureau des congrès, Lucerne, M^{me} Silvia Fischer, Pilatusstrasse 14, 6002 Lucerne, tél. (041) 23 00 44.

Prix :

Vendredi 24 juin 1977

— Déjeuner comme non-délégué, à Fr. 30.—.

— Programme de l'après-midi pour les dames, à Fr. 10.—.

— Cérémonie officielle.

— Apéritif.

— Banquet, à Fr. 70.—.

Samedi 25 juin 1977

— Excursion Seelisberg, à Fr. 40.—.

— Excursion Bürgenstock, à Fr. 40.—.

— Programme complémentaire, offert par le Bureau des congrès de l'Office du tourisme de Lucerne, y compris carnet de bons : « Lucerne invite... », comprenant les prestations suivantes : Drink de bienvenue à l'hôtel, libre utilisation des autobus lucernois, entrée libre au Musée suisse des transports et communications (planétarium inclus), entrée libre au Casino, réduction dans divers musées et sur un certain nombre d'excursions en Suisse centrale, avec « tuyaux » pour gourmets et d'autres surprises.

Calendrier des manifestations

Février 1977

21-25 Melbourne : IFAC : Symposium 1977 « Automatic control and protection of electric power systems ».

28.2.6.3 La Nouvelle-Delhi : Séminaire « Building Research and its application in Developing countries ».

Mars 1977

1-3 Zurich : « Internoise », conférence internationale « Noise Control Engineering ».

2-4 Londres : FIP : Symposium « Concrete Ships and Floating Structures ».

3 SIA — Journée d'introduction à la norme 118 révisée (pour conducteurs de chantier).

10 Zurich : idem en langue allemande.

18 évent. 25 Association suisse des professionnels de l'épuration des eaux : assemblée générale.

19-20 ASIC : Assemblée générale au Tessin.

22-24 Fribourg : SIA — Séminaires d'introduction sur la norme SIA 118.

24 Bâle : Groupe spécialisé SIA de génie chimique : assemblée générale.

23-27 Francfort : Foire internationale de génie sanitaire, de chauffage et de ventilation.

24 Baden : Société galvanotechnique suisse : assemblée générale.

24-25 Zurich : Institut de statique de l'EPFZ/ASF/SIA : Cours de perfectionnement pour ingénieurs civils.

29-30 Zurich : Journée d'étude du Groupe SIA des ingénieurs de l'industrie GII sur l'abaissement du coût de la construction.

31 Genève : Ligue suisse pour la protection des eaux et de l'air : assemblée générale.

Avril 1977

- 15 Zurich : Journée d'étude de la Commission SIA pour les crues et la technique hydrologique : « Grundwasser-Qualitätsfragen ».
- 18-22 Copenhague : Foire internationale d'équipement pour l'industrie chimique.
- 22 Groupe spécialisé SIA des architectes (GSA) : assemblée générale.
- 19-22 Tokio : 3^e conférence internationale : « Pressure Vessel Technology ».
- 20-22 Grenoble : Fédération européenne du génie chimique : III^e Congrès international sur l'électricité statique.
- 21 Zurich : Société suisse d'études conjoncturelles : assemblée générale.
- 28 Fluelen : Groupe spécialisé SIA des travaux souterrains (GTS) : assemblée générale.

Mai 1977

- 6 Suisse centrale : Groupe spécialisé de la construction industrialisée (GCI) : assemblée générale et visite d'entrepôts frigorifiques préfabriqués.
- 12 Lausanne : Groupes spécialisés SIA des architectes (FGA) et de la construction industrialisée (GCI) : Journée d'étude « Modèle d'organisation SIA ».
- 13 Lucerne : Société suisse de mécanique des sols et des roches : assemblée générale et visites techniques.
- 14 Zurich : Conférence des présidents de sections SIA.
- 14-16 Bâle : Société d'histoire de l'art en Suisse : assemblée générale.
- 17-21 Bucarest : VIII^e Congrès international de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles.
- 23-27 Londres : Fourth International Conference on Electricity Distribution (CIRED 1977).

Juin 1977

- 1 Lausanne : Union centrale des Associations patronales suisses : assemblée des délégués.
- 2-3 Bâle : Société suisse des entrepreneurs : assemblée générale.
- 7 Gruyères : Société suisse des fabricants de ciment, chaux et gypse : assemblée générale.
- 7-9 Liège : Congrès international sur l'étanchéité en génie civil par les plastiques.
- 10-11 Berne : Union suisse des professionnels de la route : assemblée générale.
- 10-11 Sarnen : Association suisse des maîtres menuisiers et fabricants de meubles : assemblée générale.
- 13-18 Venise : Conseil international de recherche en matière de bâtiment : Symposium international sur les structures aériennes.
- 14-17 La Haye : 5^e IFAC/IFIP : Conférence internationale « Digital Computer Applications to process Control ».
- 14-18 Bâle : « Pro Acqua — Pro Vita ».
- 20-21 Villars : Centre suisse de la construction métallique : assemblée générale.
- 21-23 Varsovie : Fédération mondiale des organisations d'ingénieurs : 6^e assemblée générale.
- 24 Lucerne : Société suisse des industries chimiques : assemblée générale.
- 24-25 Baden : Société suisse des maîtres plâtriers et gypsiers-peintres : assemblée des délégués.
- 24-25 Lucerne : Journée SIA et centenaire de la section Suisse centrale.
- 29 Montreux : Association patronale suisse des constructeurs de machines et industriels en métallurgie : assemblée générale.

Août 1977

- 22-24 Adelaïde : ACME 77 : Australian Conference on Manufacturing Engineering.
- 29-2.9 La Nouvelle-Delhi : Conférence internationale « Production Engineering » et 27^e Conférence CIRP.

Septembre 1977

- 5-10 Genève : Fédération internationale de l'habitat, de l'industrie et de l'aménagement du territoire : congrès international et foire-exposition « Urbanisme 77 » (IVWSR).
- 6-9 Heidelberg : 2nd International Symposium on Loss Prevention and Safety Promotion in the Process Industries.
- 8-9 Berne : Association suisse pour le plan d'aménagement national : assemblée des membres et colloque « Espaces verts urbains ».
- 9-10 Thoun : Association suisse des professionnels de l'épuration des eaux : assemblée générale sur la protection des eaux dans les entreprises fédérales.
- 9-11 Lucerne : ASE et USC : assemblée générale.
- 15-16 Bürgenstock : FSAI : assemblée des délégués et séminaire.
- 14-21 Edimbourg : CIB : 7^e congrès et assemblée générale.
- 19-24 Istanbul : 10^e Conférence mondiale de l'énergie.
- 23 Yverdon : Société suisse de l'industrie du gaz et des eaux : assemblée générale.
- 23-24 Lausanne : Groupe spécialisé SIA/GPC : assemblée générale et journées d'études : « Qualité des ouvrages — Possibilités d'amélioration ».
- 30.9-8.10 Bâle : HOLZ, Foire du bois.

Octobre 1977

- 3-8 Budapest : UIA Groupe de travail « Lieux de travail ». 1^{er} Séminaire : « Insertion des activités industrielles dans le milieu urbain ; relations avec l'environnement bâti ».
- 17-21 Strasbourg : MIDEST 77 : Marché international de la sous-traitance.
- 24-26 Munich : IVBH : Symposium « Planen und Bauen in Entwicklungsgebieten ».

Novembre 1977

- 3 Zurich : Société suisse d'études conjoncturelles : session d'automne.
- 4 Berne : Société suisse de mécanique des sols et des roches : « Effets des séismes sur les fondations ».
- 25 FAS : assemblée des membres.
- 25 Berne : ASIC : journée d'étude.
- 26-29 Le Caire : IFAC Conference on Systems Approach for Development.

1978

- 15-22.2 Hanovre : Constructa 78 : Foire internationale de la construction.
- 7-10 Paris : Congrès international : « Contribution des calculateurs électroniques au développement du génie chimique et de la chimie industrielle ».
- 30.4-5.5 Londres : Fédération internationale de la précontrainte : VIII^e congrès.
- 27-29.5 Lucerne : Société d'histoire de l'art en Suisse : assemblée générale.

1979

- 25.10-2.11 La Nouvelle-Delhi : 13^e Congrès international des grands barrages.

EPFZ

Expositions

Les expositions suivantes auront lieu en 1977 dans les locaux de l'EPFZ, au Foyer du Département d'architecture « HIL » :

21 avril-12 mai : Werkstattbericht 1. Ernst Studer, Architekt

16 juin-7 juillet : Rudolf Olgiati, Architekt

27 octobre-17 novembre : Johannes Duiker (1890-1934)

24 novembre-15 décembre : 5 Architekten aus 5 Jahrhunderten